

LE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QUI ŒUVRENT AUPRÈS DES FAMILLES

Recherche et analyse : Dominique Mailloux et Carl Lacharité, Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières

Révision : Le comité de révision et les réviseurs externes suivants : François Laroche, Département de l'enseignement au préscolaire et au primaire, Université de Sherbrooke; Sonia Daly, Avenir d'enfants; Marie-Eve Brunet Kitchen, Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF); Amélie Landry, Réseau des centres de ressources périnatales du Québec (RCRPQ); Marie Simard, Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)*

Quel est l'état de la situation au Québec ?

QUELLE EST LA MISSION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ?

De manière générale, les organismes communautaires favorisent l'action visant à contrer l'exclusion et à promouvoir l'égalité. Ils luttent contre la pauvreté et la discrimination et travaillent à l'amélioration des conditions de vie des citoyens⁴⁹⁶. L'État québécois a créé une politique gouvernementale de l'action communautaire autonome⁴⁹⁷ et un Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales⁴⁹⁸ pour reconnaître entre autres leur rôle et leur contribution à l'essor de la société.

Les organismes communautaires autonomes, de manière générale, œuvrent dans plusieurs secteurs contribuant à l'amélioration des conditions de vie des familles et des enfants (petite enfance, familles, femmes, immigrants, sécurité alimentaire, logement, défense des droits, soutien aux parents d'enfants handicapés, hébergement pères-enfants, éducation, etc.).

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU SECTEUR DE LA FAMILLE

Les organismes communautaires autonomes du secteur de la famille plus précisément ont comme mission de soutenir les mères et les pères dans l'exercice de leur rôle auprès de leurs enfants et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles dans les milieux dans lesquels ils sont implantés. On compte parmi eux les organismes communautaires Famille (OCF) et les centres de ressources périnatales (CRP).



* Les membres du comité de révision sont présentés à la page 2 du Portrait.

Afin de remplir leur mission, les organismes communautaires mènent des actions de soutien social, d'éducation populaire et d'assistance matérielle. Ces actions ont comme principale caractéristique d'être adaptées aux réalités et aux besoins des familles, qui varient d'une communauté à l'autre⁴⁹⁹.

Les activités offertes aux familles

La plupart des organismes communautaires autonomes qui œuvrent auprès des familles offrent un large éventail d'activités et de services aux mères et aux pères de jeunes enfants et à ceux en attente d'un enfant⁵⁰⁰ :

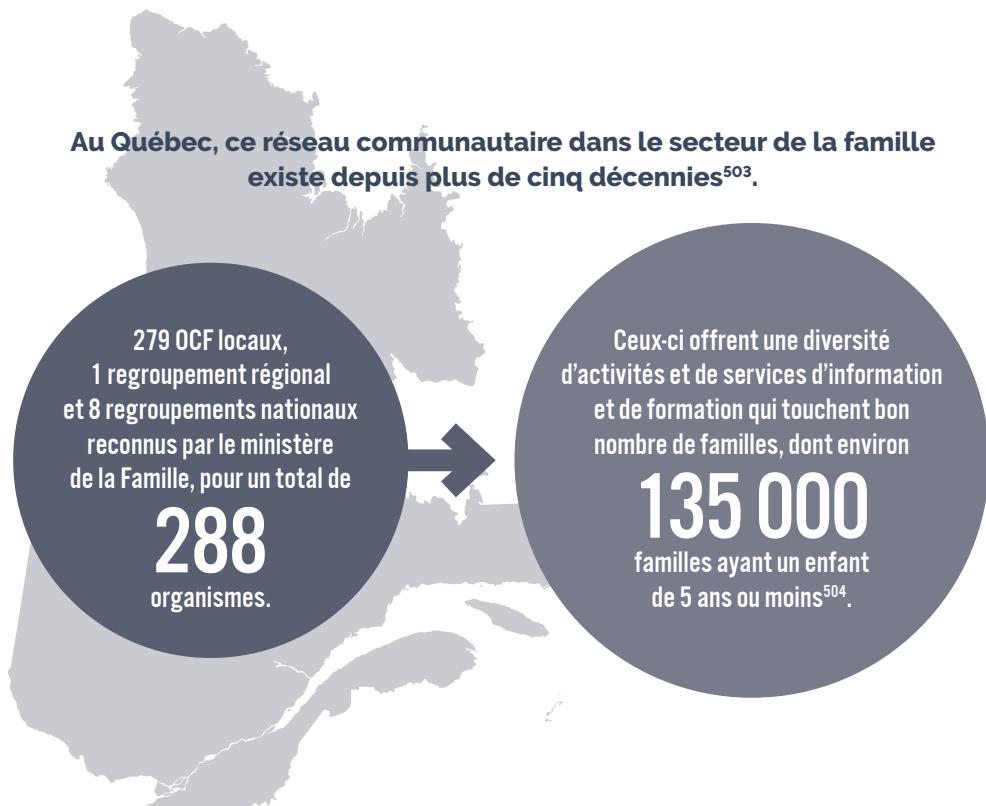


- Des activités individuelles ou de groupe avec les mères et les pères, qui visent à enrichir leur expérience parentale, comme des ateliers thématiques répondant à leurs besoins (attachement, communication et estime de soi) et des visites à la maison après un accouchement;
- Des activités parent-enfant visant à soutenir des interactions chaleureuses, stimulantes et structurées qui sont nécessaires au développement harmonieux de ce dernier;
- Des activités destinées spécifiquement aux tout-petits, telles que des haltes-garderies et des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture;
- Des activités familiales visant à soutenir la solidarité entre les familles d'une communauté et à briser l'isolement de certaines d'entre elles, telles que des fêtes de quartier et des événements collectifs à divers moments dans l'année;
- Des activités d'information pour développer les connaissances et la compréhension des diverses réalités familiales, des droits des familles ainsi que des services offerts aux familles ayant un enfant à besoins particuliers ou faisant face à une situation difficile (séparation, divorce, recomposition familiale, immigration, etc.).

En plus des actions de nature éducative et sociale menées par les organismes, certains d'entre eux offrent aussi des services visant à améliorer les conditions de vie des familles avec des tout-petits, tels que des cuisines collectives et des comptoirs familiaux permettant le don ou la vente à prix modique d'articles et de vêtements de seconde main. Les champs d'action des organismes incluent aussi la conciliation famille-travail-études ainsi que l'habitation et les loisirs, entre autres⁵⁰¹. Pour un aperçu plus large des multiples facettes de l'action communautaire, voir le tableau aux pages 164 à 169.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE (OCF)

Un sondage réalisé en 2018 auprès d'organismes communautaires Famille a montré qu'ils sont très engagés dans des actions de concertation locale et régionale. Ils s'impliquent aussi activement dans des actions conjointes avec d'autres organisations de services qui s'intéressent au développement des jeunes enfants sur leur territoire (CISSS ou CIUSSS, services de garde, écoles, municipalités, bibliothèques publiques, etc.)⁵⁰². Les résultats de ce sondage montrent que la place que prennent ces organismes communautaires à l'intérieur du «continuum» de services est de plus en plus reconnue par leurs partenaires du réseau public, notamment pour l'approche de proximité qui caractérise leur action auprès des familles.



Quel est le lien entre le soutien de ces organismes et le développement des tout-petits ?

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES PARENTS ET ENRICHIR L'EXPÉRIENCE PARENTALE



Une récente recension des écrits scientifiques internationaux⁵⁰⁵ ainsi que des recherches québécoises montrent que la fréquentation d'organismes communautaires par les parents a comme effet de développer leur autonomie et d'enrichir leur expérience parentale, tout en les encourageant à aller vers les services qui leur sont offerts dans leur communauté⁵⁰⁶. Cela est particulièrement bénéfique pour les familles qui cumulent plusieurs formes de vulnérabilités, par exemple celles où les parents ont un faible revenu, sont peu scolarisés, ont un enfant à besoins particuliers, ne parlent pas la langue nationale et ne peuvent compter sur un proche pour les aider⁵⁰⁷. De plus, le soutien global offert par ces organismes correspond aux meilleures pratiques favorisant le développement des tout-petits qui vivent dans des contextes difficiles⁵⁰⁸.

FAVORISER L'ENTRAIDE



En outre, ces organismes offrent aux parents ce que peu d'autres organisations arrivent à leur fournir : un cadre où ils peuvent s'entraider les uns les autres et où ils peuvent développer une réflexion collective de parents qui fait contrepoids au discours professionnel auquel ils sont exposés⁵⁰⁹. Les organismes aident aussi les parents à trouver des solutions à des problèmes collectifs, à faire valoir leurs droits, notamment par des activités de participation citoyenne, et à développer leur pouvoir d'agir (*empowerment*).

ACCOMPAGNER LES PARENTS PLUS VULNÉRABLES



Nous savons aujourd'hui que les intervenants des organismes communautaires jouent un rôle d'accompagnement important lorsque les parents plus vulnérables doivent rencontrer un professionnel (psychoéducateur, travailleur social, médecin) pour discuter du développement de leur enfant et de leur rôle auprès de lui. C'est particulièrement le cas pour les mères et les pères qui vivent un haut niveau d'isolement social, comme ceux dont l'enfant présente des besoins particuliers et ceux issus de l'immigration. C'est aussi le cas pour les parents qui vivent un déracinement causé par l'embourgeoisement des environnements urbains ou l'appauprissement des communautés rurales, ou qui doivent déménager en ville pour un emploi ou des études. Les intervenants peuvent aider ces parents à comprendre le discours très formel de certains professionnels ou les soutenir dans les démarches administratives pour accéder aux divers services.

À long terme, l'accompagnement des intervenants des organismes communautaires peut renforcer le sentiment de confiance des parents et augmenter leur capacité à s'exprimer en présence des professionnels. Cela a des retombées positives sur le développement de l'enfant pendant la petite enfance, puis sur sa réussite scolaire durant l'enfance⁵¹⁰.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE MATÉRIELLES DES FAMILLES



L'aide matérielle que plusieurs des organismes communautaires offrent (cuisine collective et aide alimentaire, comptoir familial, réseau d'échanges, etc.) contribue directement à améliorer les conditions de vie matérielles des familles, en particulier celles qui sont en situation de vulnérabilité⁵¹¹.

Quelles sont les principales politiques publiques en place au Québec?

POTIQUES	PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR LES ENFANTS (PACE)	PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUPRÈS DES FAMILLES	PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION (PASI)
GOUVERNEMENTS	Canada	Québec	Québec
OBJECTIFS	Offrir un financement sur trois ans aux organismes qui interviennent auprès des jeunes enfants en situation de vulnérabilité et de leur famille. Le financement vise à leur permettre d'optimiser leurs fonds, d'élargir leurs services et de renforcer leurs partenariats.	Soutenir financièrement les organismes communautaires Famille (OCF). Le programme de soutien financier comporte trois modes de financement, soit le soutien en appui à la mission globale des organismes, le financement par entente de service et le financement de projets ponctuels. À l'aide du financement qu'ils reçoivent, les OCF soutiennent les parents dans l'exercice de leur rôle auprès de leur enfant, et ce, à l'ensemble des étapes du développement de ce dernier. Ce financement a aussi pour objectif de permettre aux OCF d'apporter une contribution à la mobilisation de leur communauté autour des familles.	Ce programme vise à aider les personnes immigrantes en les soutenant dans leurs démarches d'installation et d'intégration au Québec afin qu'elles puissent participer pleinement à la vie collective. Il comporte cinq volets : <ul style="list-style-type: none"> • Services de soutien au Parcours d'accompagnement personnalisé; • Services de soutien à la pleine participation; • Accueil et installation des personnes réfugiées et des personnes protégées à titre humanitaire outre-frontière et prises en charge par l'État; • Services de soutien aux personnes ayant demandé l'asile; • Soutien à l'innovation pour améliorer les services offerts aux personnes immigrantes dans le cadre du programme.



POLITIQUES	PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR LES ENFANTS (PACE)	PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUPRÈS DES FAMILLES	PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION (PASI)
CRÉATION ET MISES À JOUR	<p>Lancé en 1993, le programme découle du plan d'action canadien pour les enfants <i>Grandir ensemble</i>, créé en 1992, qui résultait lui-même de la signature du Canada de la Convention relative aux droits de l'enfant (1991). Le financement du programme est demeuré inchangé depuis 1997.</p>	<p>Le programme a été mis en œuvre en 2005. Avant 2005, le financement des organismes relevait du MSSS. En 2008, le cadre de référence du programme a été mis à jour afin que le MFA puisse cibler plus précisément les organismes qu'il accepte de financer.</p>	<p>Le PASI a été mis en œuvre par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en 2019.</p>
PORTÉE	<p>Les principaux bénéficiaires du PACE sont les enfants plus vulnérables : les enfants métis, inuits et des Premières Nations hors réserve, les enfants de nouveaux immigrants et de réfugiés, les enfants dans des familles monoparentales et les enfants qui vivent dans des communautés éloignées et isolées⁵¹². Parmi l'ensemble des enfants canadiens bénéficiant du PACE, 15,6 % ont des besoins spéciaux, notamment des problèmes d'ouïe, de vision, de parole, d'apprentissage, de déplacement ou de comportement. Au Québec, cette proportion est de 28,8 %⁵¹³.</p> <p>Chaque année, à l'échelle du Canada, le programme finance environ 400 projets dans 3 000 communautés. Il permet ainsi de soutenir « plus de 230 000 enfants vulnérables et parents ou fournisseurs de soins⁵¹⁴ ». Au Québec, en 2020, le programme aurait permis de soutenir 203 projets⁵¹⁵. Du financement total des projets PACE, 60,5 % provient de l'Agence nationale de la santé publique du Canada, 11,9 % des gouvernements provinciaux ou territoriaux et 4 % des gouvernements municipaux ou régionaux. Au Québec, en 2008, 11 094 100 \$ ont été offerts aux organismes communautaires.</p>	<p>Le programme permet de soutenir, annuellement, 279 OCF locaux, 1 regroupement régional et 8 regroupements nationaux reconnus par le ministère de la Famille, pour un total de 288 organismes. On estime que les OCF financés accueillent chaque année 135 000 familles ayant au moins un tout-petit⁵¹⁶. Le ministère de la Famille consacrait en 2019-2020 environ 19 M\$ par année au programme. Un investissement supplémentaire de 85 M\$ sur cinq ans destiné aux organismes communautaires qui soutiennent les familles du Québec a été annoncé en novembre 2020 afin de leur donner les moyens nécessaires pour accomplir leur mission⁵¹⁷.</p>	<p>Sont admissibles à ce programme les organismes à but non lucratif dont les services poursuivent les objectifs du programme.</p>

POLITIQUES	PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX ACTIVITÉS DE HALTE-GARDERIE COMMUNAUTAIRES	FINANCEMENT DES CENTRES DE RESSOURCES PÉRINATALES (CRP)	POLITIQUES DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN AUX ORGANISMES
GOUVERNEMENTS	Québec	Québec	Municipalités
OBJECTIFS	<p>Le programme a trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la participation des familles aux activités et aux services de soutien et d'accompagnement offerts par les organismes communautaires; • Favoriser la participation de parents ou d'enfants à des interventions particulières proposées par les organismes communautaires ou par des organismes publics, parapublics à but non lucratif qui exercent une mission d'accompagnement, d'aide ou de soutien aux familles ou aux enfants; • Consolider et soutenir l'offre de garde temporaire associée aux activités et aux services des organismes communautaires et à ceux de leurs partenaires⁵¹⁸. 	<p>Les CRP financés par le Plan québécois d'action en économie sociale ont comme objectif de rendre accessibles à toutes les femmes et à toutes les familles des services continus en périnatalité⁵¹⁹. Le financement qui leur est accordé leur permet de joindre en priorité des familles qui répondent à différents critères d'admissibilité (faible revenu, grossesse précoce, faible scolarité, monoparentalité, etc.). Il leur permet aussi de joindre des familles dont le profil ne présente pas de tels facteurs de risque.</p>	<p>Une politique de reconnaissance et de soutien aux organismes est une réflexion d'une municipalité qui vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir les types de rapports entre la municipalité et les organismes; • définir le soutien offert aux organismes; • définir les modes de répartition et d'attribution du soutien; • déterminer les mécanismes et les obligations menant à la reconnaissance ainsi que les conditions et les procédures d'accès aux services. <p>Le soutien que les municipalités offrent aux organismes peut être locatif, financier, technique et événementiel, promotionnel, professionnel ou administratif et bureaucratique.</p>

POLITIQUES	PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX ACTIVITÉS DE HALTE-GARDERIE COMMUNAUTAIRES	FINANCEMENT DES CENTRES DE RESSOURCES PÉRINATALES (CRP)	POLITIQUES DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN AUX ORGANISMES
CRÉATION ET MISES À JOUR	<p>L'Association des haltes-garderies de la région de Montréal (AHGRM) a été créée en 1992. L'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ) a ensuite vu le jour en 2000. En 2004, le ministère de la Famille et de l'Enfance a reconnu l'AHGCQ comme organisme national famille du Québec. En mars 2006, le ministre des Finances a annoncé une mesure financière non récurrente de 3 M\$ pour les haltes-garderies communautaires. Cette mesure est devenue permanente lors du budget de 2007. Le projet éducatif Je grandis en halte-garderie a ensuite été créé en 2011. Il a été accompagné d'une tournée de formation à travers le Québec. Le Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires a été mis en place en 2017. Depuis, on a assisté en 2018 à la publication de la démarche d'appropriation Tout le monde grandit en halte-garderie, qui vise à accompagner les équipes des haltes-garderies communautaires dans l'appropriation du programme éducatif Je grandis en halte-garderie⁵²⁰.</p>	<p>La deuxième politique de périnatalité du Québec a été mise en place en 1993. Les centres de ressources périnatales ont ensuite été implantés à partir de 1998. C'est à compter de cette date que les CRP ont commencé à recevoir du financement de la part du gouvernement du Québec.</p>	<p>Étant donné que chaque municipalité a sa propre politique, les dates de création et de mise à jour varient en fonction de celles-ci.</p>
PORTÉE	<p>Le programme est destiné aux organismes communautaires autonomes qui offrent des activités de halte-garderie.</p>	<p>Le financement offert aux 18 CRP reconnus permet d'aider 12 719 familles, ce qui correspond à 56% des naissances sur les territoires qu'ils desservent, mais à seulement 9% des naissances annuelles au Québec⁵²¹. Les 18 CRP reconnus reçoivent une subvention annuelle de 100 000 \$ à 150 000 \$ pour leur volet d'économie sociale, ce qui couvre 40% de leurs frais d'exploitation. En septembre 2019, le gouvernement du Québec a annoncé un rehaussement du financement des 18 CRP, assurant ainsi un financement minimal de 250 000 \$ annuellement par CRP⁵²².</p>	<p>Tout «organisme incorporé à but non lucratif» qui maintient une vie démocratique (AGA, conseil d'administration) et fournit un rapport annuel peut être reconnu et soutenu par la municipalité où il se trouve. Il n'existe pas de statistique sur la proportion de municipalités ayant une politique de reconnaissance et de soutien aux organismes. Toutefois, selon les experts que nous avons consultés, il serait juste d'affirmer que presque toutes les municipalités québécoises de plus de 10 000 habitants et ayant un service municipal de loisir ont une telle politique.</p>

En plus du gouvernement fédéral, du gouvernement du Québec et des municipalités, d'autres organisations offrent un soutien financier aux organismes communautaires qui œuvrent auprès des familles. C'est le cas de Centraide et des fondations privées. Les organismes communautaires peuvent aussi eux-mêmes contribuer à leur propre financement en menant des campagnes d'autofinancement.

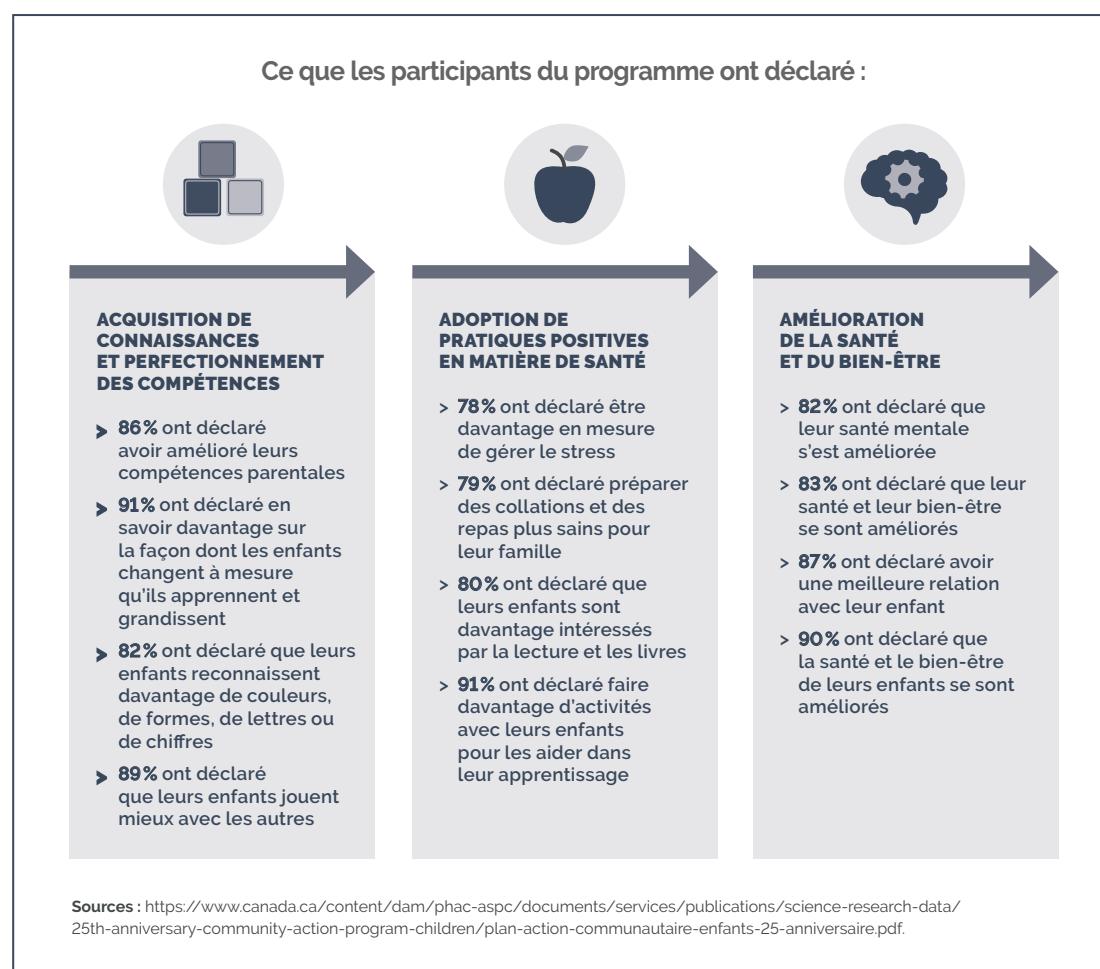
À quel point ces politiques publiques sont-elles efficaces ?

LES FORCES ET LES LIMITES DU PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR LES ENFANTS (PACE)

Une recherche visant à évaluer les retombées du PACE de 2010 à 2015 montre qu'il a permis aux organismes communautaires canadiens qui œuvrent auprès des enfants et de leur famille d'améliorer la mise en œuvre de leurs activités⁵²³. Durant ses 25 premières années (1993 à 2018), le PACE a permis aux parents d'avoir un meilleur accès aux services suivants :

- Des programmes de promotion de la santé et de formation au rôle de parent;
- Des activités favorisant le développement de l'enfant;
- Une orientation vers des services communautaires répondant à leurs besoins⁵²⁴.

En 2016, plusieurs retombées positives du PACE ont été démontrées sur la base des réponses de parents à un questionnaire.



Par ailleurs, puisque le financement du PACE n'a pas été augmenté ni indexé au coût de la vie depuis 1997, ce qui représente une baisse du financement de 16%, il est présentement insuffisant pour les organismes communautaires. En effet, 52% des organismes ont des listes d'attente pour le programme, alors que 36% ont dû refuser des participants pour cause de manque de financement⁵²⁵.

UN FINANCEMENT INSUFFISANT ET FRAGMENTÉ

Selon un rapport de recherche des chercheurs Dominique Mailloux et Carl Lacharité, le financement des organismes ne leur permet pas de jouer pleinement leur rôle de promotion du bien-être des enfants, de soutien à leurs parents et de prévention des difficultés dans l'exercice de la parentalité⁵²⁶.



Le sous-financement des organismes crée des problèmes concrets, tels qu'une diminution des activités, de mauvaises conditions de travail, une réduction des heures d'ouverture, des mises à pied temporaires ou permanentes, des fermetures temporaires ou définitives, etc.⁵²⁷.

Concernant le financement par l'État québécois, des travaux ont montré l'écart entre la reconnaissance sociale des organismes communautaires dans le secteur de la famille et leur reconnaissance financière par l'appareil public. Bien que les sources de financement des organismes soient nombreuses, elles offrent dans leur ensemble un financement insuffisant et fragmenté, qui complique le plein accomplissement de la mission des organismes et limite leurs actions. C'est ce que révèle le rapport de recherche de Mailloux et Lacharité⁵²⁸. De plus, les organismes doivent investir une somme considérable d'efforts pour trouver du financement ponctuel auprès de plusieurs sources privées de financement pour maintenir au niveau actuel leurs activités⁵²⁹. Ce phénomène de sous-financement constitue, selon les auteurs, une limite des politiques publiques de soutien aux organismes et freine le maintien ainsi que le développement de la réponse que ce réseau apporte aux besoins des enfants et des parents⁵³⁰.

Un financement annuel minimal de 130 000\$ pour chacun des organismes communautaires Famille (OCF) du Québec, et ce, pour les cinq prochaines années, a été annoncé par le ministre de la Famille au mois de novembre 2020. Il importe toutefois de préciser que ce financement profitera aux organismes communautaires Famille reconnus et admissibles aux modalités du programme de soutien financier du ministère de la Famille.

LE CAS DES CENTRES DE RESSOURCES PÉRINATALES

Une évaluation du programme de « relevailles » offert par les centres de ressources périnatales (CRP) permet d'illustrer les défis auxquels ces organismes font face dans le financement de cette seule activité⁵³¹. Pour rendre ce service d'assistance postnatale accessible aux familles de leur territoire, les CRP doivent accumuler au moins une vingtaine de sources de financement. Chacune de ces sources de financement implique des efforts de reddition de comptes, et ce, sans garantie de stabilité dans le temps⁵³².

Lors de la création des CRP, leur objectif était d'augmenter l'accessibilité de toutes les familles à des services périnataux de base. Étant donné le type de financement dont ils disposent, ils sont toutefois forcés de limiter leur offre, car ils ne sont pas en mesure de répondre à la demande.

En effet, les 18 CRP reconnus ne s'occupent que de 9 % des naissances annuelles au Québec⁵³³. Ce constat, qui concerne l'ensemble des services des CRP, témoigne de l'insuffisance et de la fragmentation du financement de l'action communautaire auprès des familles québécoises⁵³⁴.

En septembre 2019, le ministère de la Santé et des Services sociaux a annoncé un rehaussement du financement annuel accordé à 10 centres de ressources périnatales (CRP) situés dans 9 régions différentes. Cette initiative représentait un investissement totalisant plus de 1,2 M\$ pour l'année 2019-2020 visant à assurer un financement minimal de 250 000\$ par CRP⁵³⁵.

Comment pourrions-nous faire mieux ?

RECONNAÎTRE PLUS FORMELLEMENT L'APPROCHE UNIVERSELLE ET GLOBALE DES ORGANISMES



Le financement public des organismes communautaires qui œuvrent auprès des familles repose principalement sur une logique de ciblage des familles vulnérables, et non sur une logique d'universalisme proportionné⁵³⁶.

Puisque le ciblage des familles peut être stigmatisant pour les parents qui en bénéficient et que certaines familles en difficulté ne sont pas admissibles à des programmes comme le PACE, une recherche suggère que de telles mesures soient offertes à tous et adaptées en fonction des réalités et des besoins des familles⁵³⁷.

Selon Lacharité et ses collègues⁵³⁸, pour mieux soutenir les organismes communautaires québécois qui œuvrent auprès des familles, il serait aujourd’hui nécessaire de reconnaître plus formellement leur approche universelle et globale ainsi que leur place à l’intérieur du continuum de services destinés aux tout-petits et à leurs parents. Selon les chercheurs, un rehaussement du financement public constituerait une première étape concrète vers cette reconnaissance.

SIMPLIFIER ET AUGMENTER LE FINANCEMENT ACCORDÉ AUX ORGANISMES



Simplifier le financement des organismes communautaires qui œuvrent auprès des jeunes enfants et de leur famille leur permettrait d'économiser beaucoup de temps et d'argent sur le plan de la gestion et de la reddition de comptes⁵³⁹. Ils pourraient ainsi se concentrer davantage sur les besoins immédiats des tout-petits et de leur famille⁵⁴⁰.

Des travaux de recherche menés au Québec aboutissent à certaines conclusions concernant le financement des organismes communautaires québécois, en particulier ceux qui œuvrent auprès des familles. Elles suggèrent des lignes directrices pour l'amélioration des politiques dans ce domaine :

- Hausser le financement à la mission visant à soutenir l'action communautaire auprès des familles de sorte que les organismes qui la portent jouent un rôle plus affirmé dans le continuum de services⁵⁴¹;

-
- Organiser le financement public de ces organismes selon une logique d'universalisme proportionné où les mesures universelles de promotion du bien-être, d'amélioration des conditions de vie et de prévention des difficultés des tout-petits et de leurs parents sont au premier plan et où une simplification du montage financier des organismes peut être envisagée⁵⁴²;
 - Repenser les pratiques de «gouvernance entrepreneuriale» et de reddition de comptes relatives au financement public, de manière à introduire une nouvelle forme de relation entre l'État – québécois et canadien – et ce réseau d'organismes communautaires, à l'intérieur duquel les deux parties deviennent des partenaires dans l'atteinte d'objectifs sociaux visant la réduction des inégalités dans la vie des tout-petits et de leur famille⁵⁴³.



Dans un mémoire présenté au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Fondation Lucie et André Chagnon formule une recommandation en réponse au sous-financement des organismes communautaires : que le gouvernement accorde une priorité au maintien de la prépondérance du financement gouvernemental, pluriannuel et indexé, pour soutenir la mission des organismes communautaires ainsi que pour leur assurer des conditions de travail adéquates⁵⁴⁴. Cette recommandation ne concerne pas seulement les organismes communautaires Famille, mais l'ensemble des organismes qui travaillent en faveur de la solidarité sociale et de l'inclusion.



Dans le bilan de ses 10 ans d'activité, le projet Avenir d'enfants soulignait pour sa part l'importance de soutenir l'action collective par du financement et de l'accompagnement répondant aux priorités définies par les acteurs locaux et régionaux, et ce, en limitant le financement par appels de projets ponctuels, en utilisant des critères de financement souples et en permettant l'expérimentation et l'innovation. Avenir d'enfants soulignait aussi l'importance de soutenir le déploiement de plans d'action d'une durée minimale de 3 ans et de simplifier la reddition de comptes lorsque plusieurs bailleurs de fonds soutiennent un même projet. Ces mesures pourraient contribuer à faciliter la mise en place de conditions gagnantes pour soutenir l'action communautaire auprès des enfants et des familles⁵⁴⁵.



Plus récemment, en décembre 2019, la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse présidée par Régine Laurent a inclus dans ses premières recommandATIONS la proposition suivante : accorder une aide financière couvrant tous les frais de fonctionnement des organismes qui accompagnent les familles, au minimum 200 000 \$ par année chacun, de façon récurrente et à long terme, en mettant en priorité les organismes communautaires Famille (OCF) bien implantés dans leur milieu et travaillant en partenariat avec les organisations institutionnelles de proximité⁵⁴⁶.

Les pistes d'action visant à améliorer les services proposés par les organismes communautaires ne concernent pas que la simplification et l'augmentation de leur financement. En 2019, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome formulait certaines recommandations à l'intention du gouvernement, notamment :



➤ qu'il soutienne l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de handicap, immigrantes, réfugiées, racisées et toutes personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans les milieux de travail ainsi que dans la vie associative des organismes;



➤ qu'il reconnaise les besoins de tous les organismes pour le développement des pratiques en lien avec les défis climatiques et de justice sociale et qu'il accorde le financement à la mission nécessaire pour les soutenir;



➤ qu'il intègre l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) dans le Plan d'action gouvernemental en action communautaire dans l'objectif de prendre en considération les spécificités des travailleuses des organismes d'action communautaire autonome et des personnes qui les fréquentent, soit majoritairement des femmes;



➤ qu'il instaure un programme pour soutenir l'acquisition, l'entretien et la rénovation d'immeubles à vocation communautaire;



➤ qu'il finance directement à 100 % la rémunération des stagiaires dans les organismes communautaires ainsi que leur encadrement;



➤ qu'il hausse le salaire minimum à au moins 15 \$ l'heure, qu'il bonifie les normes du travail et, conséquemment, que le financement à la mission globale de tous les organismes soit rehaussé pour en tenir compte.

Exemples d'organismes, de projets et d'activités dans le secteur communautaire

Contenus tirés du site agirtot.org*

Révision : Sonia Daly, Avenir d'enfants; Carl Lacharité, Université du Québec à Trois-Rivières

Certains organismes communautaires québécois œuvrent directement auprès des tout-petits et de leurs parents. Ils accompagnent les mères et les pères en leur offrant un continuum de services, de ressources et d'activités axés sur le soutien à l'exercice de la parentalité et le développement optimal des jeunes enfants.

D'autres organismes communautaires œuvrent également à l'amélioration des conditions de vie des familles. Le tableau ci-dessous recense quelques-uns de ces organismes et vise à illustrer, à l'aide d'exemples, les multiples facettes de l'action communautaire qui contribuent au bon développement des tout-petits et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

DOMAINES D'ACTION	TYPES DE SERVICES	EXEMPLES D'ORGANISMES	PROJETS	ACTIVITÉS
SERVICES DIRECTS AUX TOUT-PETITS 	Activités de stimulation du développement du langage et d'éveil à la lecture et à l'écriture	Réseau 0-5 Haut-Saint-Laurent Ormstown (Montérégie)	Éveil à la lecture et à l'écriture avec Violette	Les partenaires ont mis en place des heures du conte, offertes dans les bibliothèques, les organismes famille et les CPE. Deux livres d'histoire ont été réalisés par les partenaires en petite enfance ⁵⁴⁷ .
		Cal en bourg 0-5 ans Sainte-Agathe-des-Monts (Laurentides)	CIRCULITOUT	Animation d'activités d'éveil à la lecture, de jeux et d'activités auprès des tout-petits fréquentant les services éducatifs en milieu familial, les CPE, les écoles, les haltes-garderies communautaires, les parcs, etc. Accompagnement et formation de plusieurs personnes significatives entourant l'enfant, dont les parents, les éducatrices, les enseignants, les bibliothécaires ⁵⁴⁸ .
		Table d'actions concertées 0-5 Beauharnois-Salaberry Salaberry-de-Valleyfield (Montérégie)	Hilalu	Implantation de présentoirs de livres et de coins lecture, de boîtes à lire dans les parcs et de croque-livres dans chaque municipalité, de clubs de lecture dans les bibliothèques incluant les tout-petits et de zones Brindami dans les bibliothèques ⁵⁴⁹ .

* Les initiatives présentées sont tirées d'une recension réalisée par Avenir d'enfants au printemps 2020; il est donc possible que certaines initiatives ne soient plus offertes.

DOMAINES D'ACTION	TYPES DE SERVICES	EXEMPLES D'ORGANISMES	PROJETS	ACTIVITÉS
 SERVICES DIRECTS AUX TOUT-PETITS	Activités de stimulation du développement socioaffectif de l'enfant et de renforcement du lien d'attachement	Carrefour de la Miséricorde Gatineau (Outaouais)	Lien d'attachement	Le projet Lien d'attachement est un groupe d'éducation et de soutien. Il a comme mission d'accueillir, d'écouter et de soutenir les mères afin qu'elles établissent ensemble des relations d'entraide ⁵⁵⁰ .
		Domaine du Roy 0-5 ans Saint-Prime (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	Ateliers Bébémerveille	Les ateliers visent le développement du lien d'attachement parent-enfant et des compétences parentales auprès de parents d'enfants âgés de 0 à 6 mois qui présentent des facteurs de vulnérabilité. Les ateliers comprennent des activités de stimulation et d'autres liées au langage, au sommeil et à l'alimentation ⁵⁵¹ .
		Comité soutien à l'intégration scolaire Shawinigan (Mauricie)	Découverte de la maternelle	Les divers partenaires (personnel des écoles, d'organismes communautaires, de services éducatifs à l'enfance et du CIUSSS-MCQ) animent une demi-journée où l'enfant et sa famille participent à différents jeux, six mois avant l'entrée à l'école. Le comité offre aussi du transfert d'informations aux parents ⁵⁵² .
	Préparation à la transition scolaire	Priorité enfants de Lotbinière Saint-Agapit (Chaudière-Appalaches)	La super fête	Cet événement festif consiste à inviter à l'école les enfants de 4 et de 5 ans (futurs élèves de Passe-Partout et de maternelle) accompagnés de leurs parents. L'activité vise à permettre aux familles de découvrir leur école et de connaître le personnel (la direction, l'équipe de Passe-Partout, les enseignantes de la maternelle ainsi que les éducatrices du service de garde scolaire) ⁵⁵³ .
		Tandem 0-6 ans Saint-Eustache (Laurentides)	Espace libre action	Les Espaces libre action sont des lieux accueillants. Ils mettent à la disposition des familles du matériel pour favoriser le développement global des enfants de 0 à 5 ans, sous forme d'un parc intérieur ⁵⁵⁴ .
	Activités visant l'acquisition de saines habitudes de vie (motricité, saine alimentation)	Manicouagan, on s'attache! (MOA) Baie-Comeau (Côte-Nord)	Création et animation d'Espaces familles	Offre de structures gonflables, de parcours, de jeux psychomoteurs et de piscine à balles afin que les tout-petits puissent jouer dans un environnement sécuritaire et adapté à leurs besoins ⁵⁵⁵ .
		Priorité Enfants (Centre-du-Québec)	Minigym	Les ateliers Minigym sont des espaces offerts aux enfants de 0 à 5 ans et à leurs frères et sœurs. Ils offrent une salle et du matériel pour que les enfants puissent expérimenter le jeu libre, bouger et développer leur motricité globale ⁵⁵⁶ .

DOMAINES D'ACTION	TYPES DE SERVICES	EXEMPLES D'ORGANISMES	PROJETS	ACTIVITÉS
SERVICES DIRECTS AUX TOUT-PETITS 	Activités de confort sensoriel pour enfants à besoins particuliers	Relais du Quartier St-Vincent-de-Paul Laval	Confort sensoriel	Les activités ont pour but de permettre aux parents de mieux comprendre le développement des enfants à besoins particuliers. Elles ont aussi comme but de réduire certaines gênes chez ces enfants, qui sont propres aux réactions du corps (peur de se salir les mains, de marcher pied nu sur la pelouse, de goûter les différentes saveurs et les différentes matières des aliments, etc.) ⁵⁵⁷ .
SERVICES AUX PARENTS 	Halte-garderie et répit	Comité 0-5 ans des Pays-d'en-Haut Sainte-Adèle (Laurentides)	Halte-répit familiale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	Le comité a pour mission de contribuer au développement global des enfants tout en favorisant une entrée scolaire réussie. Il vise à joindre en priorité les parents et les enfants qui ne fréquentent pas les services de garde en milieu familial, les garderies privées ou les centres de la petite enfance ⁵⁵⁸ .
	Enrichissement de l'expérience et des pratiques parentales	Manicouagan, on s'attache! (MOA) Baie-Comeau (Côte-Nord)	Avec papa c'est différent!	Programme de stimulation précoce pour les pères et leurs enfants. La forme des ateliers a été retravaillée avec le temps, en élargissant à la fois le groupe d'âge (0-5 ans) et en ajoutant la fratrie. Les pères peuvent donc venir avec plus d'un enfant ⁵⁵⁹ .
	Soutien social	COSMOSS Les Basques Trois-Pistoles (Bas-Saint-Laurent)	Accompagnement familial	L'accompagnement familial permet d'offrir un soutien individualisé aux familles qui se sentent dépassées par la discipline et qui éprouvent certaines difficultés à maintenir des règles à la maison et dans les activités de la vie quotidienne ⁵⁶⁰ .
		COSMOSS Témiscouata Pohénégamook (Bas-Saint-Laurent)	Ateliers Parents-Enfants-Plaisir (PEP)	Les objectifs des ateliers sont notamment de briser l'isolement, de favoriser la socialisation des parents, de favoriser le partage d'expériences et de trucs pour accompagner le développement des enfants ⁵⁶¹ .
		Maison de la Famille des Maskoutains Saint-Hyacinthe (Montérégie)	Café-rencontre «Entre parents»	Permet aux parents de se créer un réseau social et d'être moins isolés. L'animatrice dirige les rencontres. Les sujets découlent des préoccupations des parents concernant leur rôle parental ⁵⁶² .

DOMAINES D'ACTION	TYPES DE SERVICES	EXEMPLES D'ORGANISMES	PROJETS	ACTIVITÉS
 SERVICES AUX PARENTS	Accompagnement et travail «de milieu» ou «de proximité»	Table de concertation en petite enfance de Rosemont Montréal	Agente de milieu et de développement	L'agente de milieu cerne les besoins des familles et diffuse l'information sur les ressources qui pourraient les soutenir. Elle fait également de l'accompagnement individuel de parents afin de les aider à trouver l'aide ou les services dont ils ont besoin ⁵⁶³ .
		Comité 0-5 ans de la Table ÉPÉ Jardins-Fleuris Sherbrooke (Estrie)	Les amis du quartier	Un volet vise à améliorer les pratiques d'accueil des familles immigrantes. Des agentes de liaison multilingues qui connaissent la culture des familles immigrantes du quartier ont pour mandat de mieux approcher ces familles. Les personnes de différentes origines sont réunies afin de favoriser l'établissement de liens de confiance et de respect ⁵⁶⁴ .
		Priorité Enfants Nicolet (Centre-du-Québec)	À la croisée des chemins	Pour être en mesure de soutenir les parents de jeunes enfants, des agents de milieu ont été mandatés pour créer des liens avec les familles et les soutenir dans différentes situations stressantes de leur vie. Les agents de milieu collaborent avec les ressources famille du territoire pour créer un filet de sécurité autour de la famille ⁵⁶⁵ .
		Table de concertation de la petite enfance et des personnes démunies de la Vallée-des-Patriotes Belœil (Montérégie)	Les Mères-veilleuses du Centre périnatal Le Berceau	Groupe d'entraide destiné aux femmes aux prises avec des symptômes de dépression post-partum. Propose des ateliers mères-enfants visant l'augmentation des interactions positives ⁵⁶⁶ .
		Parc-Extension Montréal	Projet Parents Agents Multiplicateurs	Vise l'implication des parents de Parc-Extension ayant du leadership, par la mise en valeur de leurs connaissances du milieu et de leurs forces respectives. Issus des diverses communautés culturelles, ils agissent en tant qu'agents de liaison entre les familles et les ressources de la communauté ⁵⁶⁷ .

DOMAINES D'ACTION	TYPES DE SERVICES	EXEMPLES D'ORGANISMES	PROJETS	ACTIVITÉS
 SERVICES AUX PARENTS	Soutien périnatal	Concertation enfance-famille de Saint-Michel Montréal	Les Relevailles de Saint-Michel	Approche développée dans le quartier Saint-Michel pour joindre les familles immigrantes isolées et les soutenir dans la période périnatale. Des marraines Relevailles tissent un lien avec les familles qu'elles soutiennent sur le plan des aptitudes parentales pour qu'elles développent un lien d'attachement sécurisant avec leurs bébés ⁵⁶⁸ .
		Comité 0-5 ans des Pays-d'en-Haut Sainte-Adèle (Laurentides)	Visites VIP	Visite personnalisée à domicile faite aux parents d'un nouveau bébé (de 4 à 8 mois), aux parents d'enfants de 0 à 5 ans venant d'arriver sur le territoire ou à une famille ne connaissant pas les services offerts ⁵⁶⁹ .
		Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or Val-d'Or (Abitibi-Témiscamingue)	Abinodjic (phase 2)	Vise à accroître la capacité des femmes enceintes et des nouvelles mamans à se mobiliser et à créer des conditions favorables au développement global de leurs enfants. Vise aussi à accroître la capacité des pères, des membres de la famille élargie et de la communauté à soutenir les mères ⁵⁷⁰ .
 CONDITIONS DE VIE	Sécurité alimentaire	Cœur d'enfant Sainte-Thérèse (Laurentides)	Croque la vie!	Vise le soutien des familles à faible revenu afin de les aider à avoir une alimentation saine à faible coût. Les participantes se réunissent une fois par semaine afin de cuisiner des aliments défraîchis. Cela permet d'éviter le gaspillage alimentaire et d'offrir des plats cuisinés gratuitement aux familles ⁵⁷¹ .
		Parcours d'enfants Saint-Jérôme (Laurentides)	Jardins collectifs	Avec les activités de jardinage, la famille tisse des liens et apprend de nouvelles choses. La cuisine collective qui s'y fait permet de consolider les liens, de développer des compétences et de partager un bon repas cuisiné à même les récoltes ⁵⁷² .
	Intégration socioprofessionnelle	Ascot en santé Sherbrooke (Estrie)	Accompagnement en employabilité pour les familles immigrantes	Va à la rencontre des parents qui désirent intégrer le marché du travail ou retourner aux études. Une démarche de soutien personnalisée est offerte aux parents immigrants de jeunes enfants, de façon à permettre l'acquisition d'une expérience de travail sous forme d'un stage ou d'un emploi à temps partiel ou à temps plein ⁵⁷³ .

DOMAINES D'ACTION	TYPES DE SERVICES	EXEMPLES D'ORGANISMES	PROJETS	ACTIVITÉS
CONDITIONS DE VIE	Logement	<p>Relais familial d'Auteuil (Laval)</p> <p>Cité les 3 R (Laurentides)</p>	<p>Appartements à loyer modique pour des familles monoparentales à faible revenu.</p> <p>Appartements à loyer modique pour les familles à faible revenu, les personnes de 75 ans et plus à revenu modeste, et les personnes ayant des besoins particuliers.</p>	<p>Vise à offrir un logement abordable et un milieu de vie aux membres des familles en proposant des activités de cuisine collective, d'aide aux devoirs, etc.</p> <p>Vise à offrir un logement abordable et un milieu de vie chaleureux et sécuritaire où les activités et services proposés sont conçus pour encourager les échanges intergénérationnels.</p>